

Combaillaux, le 27 septembre 2013

Vivre à Combaillaux
Mairie de Combaillaux
34980 COMBAILLAUX

→ CHCM pour exploitation
2013

Monsieur André Vezinhet
Président du Conseil Général
De l'Hérault

1000, rue d'Alco
34 000 MONTPELLIER

Objet : projet de création du LIEN
Avis à porter au registre de la concertation

Monsieur le Président,

Alors que le Conseil Général de l'Hérault achève l'étape de concertation préalable relative à la création du LIEN entre Saint-Gély-du-Fesc et Bel Air, je souhaite porter à votre connaissance l'avis de l'Association Vivre A Combaillaux.

Notre association milite depuis 1984 pour la préservation de l'environnement et le cadre de vie des habitants de Combaillaux.

Elle fait partie depuis août 2013 du collectif inter-associations CIALeLIEN. Ce collectif regroupe cinq associations: Vivre à Combaillaux (habitants de Combaillaux), le CODERAC (agriculteurs et viticulteurs des territoires de Combaillaux, Murles, Vailhauquès, Saint-Gély-du-Fesc, Les Matelles), Objectif-Lien (habitants de Murles et de Vailhauquès), Non aux tracés Nord du Lien (habitants de Saint-Gély) et Saint-Gély Nature (habitants de Saint-Gély).

Les associations, membres du CIA Le LIEN, dont Vivre A Combaillaux, se sont accordées pour fédérer leurs voix et leurs actions en faveur du maintien du tracé historique (variante 1A de la concertation préalable). En effet, ce tracé a fait l'objet d'un bon nombre de concessions que le collectif n'entend plus voir remises en cause.

L'Association Vivre A Combaillaux et le CIALeLIEN portent haut et fort la protection de l'environnement, du cadre de vie et de l'économie sur son territoire, avec le soutien inconditionnel de la population, des élus de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup et des communes de Combaillaux, Saint-Gély-du-Fesc, Murles, Vailhauquès et Les Matelles.

Je vous prie de bien vouloir accorder la plus grande attention aux documents ci-joints de sorte qu'ils soient intégrés au registre de la concertation qui s'achève:

- L'avis de Vivre A Combaillaux sur la phase concertation;
- La pétition portée par notre association au travers de laquelle 1011 Combaillaulesques et Combaillaulescs soutiennent avec détermination le maintien du tracé historique 1a;
- Les avis de certains de nos adhérents qui ne figurent peut-être pas dans vos différents registres.

Au travers de ces trois documents, Monsieur le Président, vous pourrez vous rendre compte des préoccupations et arguments de nos concitoyens, qu'ils soient habitants inquiets de la préservation de leur environnement et de leur cadre de vie ou qu'ils appartiennent au monde économique soucieux que le projet du LIEN ne se fasse pas au détriment de l'activité agricole et viticole de ce territoire.

En espérant que notre position soit entendue par votre autorité,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

**Pour Madame Chantal DELAS
Présidente de Vivre A Combaillaux
et par délégation,**

Stéphane ESCOBAR

**Vice-Président de Vivre A Combaillaux
Président du CIALeLIEN**